

Pour ce qui est de l'Accord sur l'automobile, on a prétendu que cet accord ne serait pas visé. Or, on s'aperçoit maintenant dans le «*Éléments de l'accord*» que les garanties pertinentes sont supprimées. En vertu de cet accord, le gouvernement canadien ne pourra plus, à l'avenir, exercer un contrôle sur les investissements étrangers, même s'il juge qu'ils ne sont pas dans l'intérêt du pays. L'accord rend illégal la politique tendant à encourager les achats chez nous ou la politique d'approvisionnement du gouvernement qui vise à favoriser notre propre industrie. S'il ne s'agit pas d'un document politique, je ne sais pas alors ce que c'est, surtout pour ce qui est du développement économique régional. Pour la première fois dans l'histoire du monde, on inclut les services dans un accord commercial entre pays. Cela n'avait jamais été fait.

Les établissements financiers sont également visés. On modifie nos rapports avec nos établissements financiers et nos industries culturelles. On en parle dans l'accord. Tous les sujets en question devraient être examinés et discutés beaucoup plus en profondeur, mais on ne le fait pas.

Mais qu'avons-nous eu en échange pour les choses que nous avons abandonnées, entre autres l'accès total à notre énergie et le fait que les agriculteurs canadiens vont être forcés de concurrencer ceux de la Californie, de la Floride et de l'Arizona dans le sud des États-Unis où il n'y a pas d'hiver et où les coûts sont très bas? Qu'avons-nous eu en échange?

Nous allons réduire les droits de douane de façon qu'ils tombent à zéro en dix ans. Toutefois, 80 p. 100 des marchandises qui franchissent la frontière canada-américaine ne sont pas sujettes à la douane. Soit dit en passant, c'est à cause de cela que le Canada avait un surplus commercial de 20 milliards de dollars avec les États-Unis juste avant la signature de l'entente.

Avant que nous allions supplier les États-Unis de passer cette entente spéciale avec nous, la plupart des Américains ne savaient même pas que la balance commerciale nous était si favorable. Ils pensaient que la pire menace venait du Japon, et c'est vers ce pays qu'ils avaient ajusté leur tir. Maintenant ils savent que le Canada aussi les menace. Évidemment, dès qu'ils s'en sont rendu compte, ils ont commencé à imposer des droits sur nos bardeaux, notre bois d'oeuvre, notre potasse et plusieurs autres industries.

Parce que nous avons bien voulu abandonner toutes les choses que je viens de mentionner, les tarifs, là où ils sont encore applicables, vont être réduits à partir de 20 p. 100. Les barrières non tarifaires sont toujours en place et, en particulier, les Américains peuvent encore imposer des droits compensateurs et prendre des mesures antidumping contre nous, ce qui compromet gravement nos programmes de développement régional.

Au cours de nos audiences dans la région atlantique, nous avons signalé le fait que le ministère du Commerce américain avait jugé que 12 programmes fédéraux d'aide à l'industrie de la pêche dans la région atlantique constituaient des subventions déloyales et que les États-Unis allaient imposer des droits compensateurs. Il s'agit de programmes d'aide à la construction de bateaux de pêche, d'ententes de développement rural, d'ententes d'expansion économique et régionale, de programmes d'assurance pour les bateaux, de programmes de développement régional et industriel, et ainsi de suite. Autrement dit,

### *Les subsides*

les États-Unis se sont réservés le droit d'imposer des droits compensateurs contre certains programmes, même des programmes que nous au Canada pourrions juger nécessaires pour aider les régions moins développées du pays. Il faut examiner beaucoup plus attentivement certains détails de l'entente.

Quelles sont les répercussions de l'accord dans des secteurs importants qui ne sont pas mentionnés expressément dans l'accord lui-même? A chaque fois que des témoins affirmaient devant notre comité que l'entente Mulroney-Reagan diminuait notre souveraineté ou notre marge de manoeuvre politique, des membres conservateurs du comité brandissaient le texte de l'accord et disaient: «*Montrez-moi donc le passage de ce texte où il est dit que notre souveraineté est menacée ou sapée*». Naturellement, il n'en est nullement question dans cette petite brochure bleue. On n'y trouvera pas un seul mot là-dessus.

On assistait à la même scène chaque fois que des témoins disaient que l'accord menaçait les programmes sociaux, le salaire minimum, les normes de santé et de sécurité au travail, l'assurance-chômage, l'action positive, les offices de commercialisation et les lois sur l'environnement. A chaque fois que quelqu'un disait quelque chose dans ce genre, il se faisait répondre: «*Montrez-nous donc le passage en question. Où est-il dit dans cette brochure que les choses que vous mentionnez sont menacées?*» Évidemment, cela n'est dit nulle part, mais il n'est pas nécessaire d'être très intelligent pour comprendre que les entreprises canadiennes qui sont assujetties aux normes canadiennes en ce qui concerne la main-d'oeuvre et le salaire minimum et qui doivent payer des charges pour l'assurance-maladie et d'autres choses, et qui doivent faire concurrence à des compagnies américaines, particulièrement celles des États du Sud où l'on met l'accent sur le «*droit de travailler*», les compagnies canadiennes donc auront des charges beaucoup plus lourdes au Canada et ne seront pas en mesure de soutenir la concurrence.

C'est exactement dans ce sens qu'allaient les instances qui nous ont été présentées par les Fabricants canadiens de produits alimentaires. Ce groupe ne peut être qualifié de gauchiste. Nous avons entendu les représentants de grandes entreprises. Le président de Quaker Oats a dit que si nous devons acheter nos matières premières, nos denrées sur le marché canadien, avec tous les frais que cela suppose, nous ne serions pas en mesure de faire concurrence aux entreprises américaines qui peuvent acheter leurs produits à bien meilleur prix et qui ont des frais généraux beaucoup plus faibles parce qu'elles versent des salaires inférieurs, que les charges sociales sont moins lourdes, etc.

Qu'arrive-t-il lorsque des sociétés canadiennes, vivant sous ce régime, essaient de concurrencer des sociétés américaines? Soit dit en passant, il y a, aux États-Unis même, un mouvement du nord vers le sud, où les normes sont moins strictes et où, par conséquent, le coût est moindre. Il y a en plus—et cela seulement me prendrait tout un débat—cette «*connexion mexicaine*» qui permet aux sociétés américaines d'envoyer leurs produits au Mexique, de les y faire assembler à très bon marché, puis de les expédier au Canada. De toute façon, ce qui se produira c'est que nous serons contraints d'harmoniser tous nos programmes sociaux et de main-d'oeuvre avec ceux des États-Unis pour que les sociétés canadiennes puissent soutenir la